

de la Prière. Nos Associés n'ignorent pas combien elle est chère au grand cœur de Léon XIII. Qu'il nous soit de nouveau permis, pour clore, en le complétant, l'exposé que nous venons de faire, de leur rappeler quelques-unes des paroles bienveillantes dont Sa Sainteté a bien voulu honorer notre Œuvre dans diverses circonstances.

“ C'est bien avec raison — disait le Saint-Père dans un Bref adressé, en 1878, au R. P. Ramière, de vénérée mémoire — c'est bien avec raison que se montre glorieusement parée du nom d'*Apostolat* cette Association de prières qui demande avec persévérance au Seigneur de renouveler, dans les besoins de l'Église, les merveilles accomplies autrefois par les Apôtres.

“ Mais comme cet Apostolat ne peut recevoir son efficacité que de Celui qui unit en Lui-même une charité infinie à une puissance sans bornes, c'est avec grande opportunité que vous, cher Fils, et vos Associés, avez formé le dessein de porter les pensées et les affections des fidèles vers le très saint Cœur de Jésus, d'où l'Église a découlé comme de sa source.”

Et dans un discours adressé à nos Associés d'Italie en 1879, le Souverain Pontife disait encore : “ Dévouez-vous donc avec charité et avec zèle, Fils très chers, pour que tous les hommes s'unissent étroitement à ce Cœur, pour qu'ils l'imitent, pour qu'ils l'aiment et réparent les offenses dont il est l'objet ; pour qu'ils unissent leurs prières, leurs intentions, leurs affections aux prières, aux intentions, à l'amour de ce divin Cœur, afin que, par là aussi, ils participent à sa rectitude, à sa sainteté et à sa puissance si efficace.”

Écoutons enfin ces paroles que, dans une audience publique, Sa Sainteté Léon XIII adressait aux Zélateurs, aux Zélatrices et autres délégués de l'Apostolat de la Prière, le 11 octobre 1893 :

“ Très chers Fils. — Il est souverainement agréable et consolant pour Notre cœur paternel d'accueillir cette splendide députation de l'*Apostolat de la Prière*.

“ Vous représentez ici, en effet, une des Associations les